Suivi mensuel

Les éléments contrôlés (moyenne mensuelle)	Les seuils réglementaires (définis dans l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter d'Alcéa)	Résultats des mesures environnementales	
Avril 2021		Ligne 1 en mg/Nm3	Ligne 2 en mg/Nm3
Poussières	10mg/Nm3	0,44	0,70
Composés organiques exprimés en carbone total (COT)	10 mg/Nm3	0,48	0,04
Chlorure d'hydrogène (HCI)	10 mg/Nm3	4,83	4,61
Dioxyde de souffre (SO2)	50 mg/Nm3	1,17	1,38
Oxyde d'azote (NOx)	80 mg/Nm3	53,33	48,40
Monoxyde de Carbone (CO)	50 mg/Nm3	9,20	10,58
Ammoniac (NH3)	30 mg/Nm3 (applicable 01/07/2014)	0,28	0,37





